

Commercialisation du poisson d'eau douce—Loi

La résolution de la Fédération demande au ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) de modifier le mandat de l'Office pour que ses activités ne s'étendent plus aux territoires. Nous voudrions qu'on conserve l'Office dans les provinces où il peut encore être utile, mais nous n'en voulons plus dans notre région parce que nous nous chargeons nous-mêmes de la majeure partie de la mise en marché. L'Office empêche les gens du Nord de traiter avec qui ils veulent.

Je me souviens d'un homme d'affaires, à Ottawa, qui avait demandé s'il pouvait faire venir de l'omble de l'Arctique de la région de Baffin, qui se trouve à l'est de la région de Keewatin. Je lui ai répondu que c'était impossible parce que les règlements l'obligeaient à passer par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

En terminant, je dirai que je suis sûr que le comité réussira très bien à approfondir un grand nombre de ces questions.

Le président suppléant (M. Paproski): Il a été proposé par M. Gass, appuyé par M. Valcourt:

Que le projet de loi C-235, tendant à modifier la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce, ne soit pas lu maintenant pour la 2^e fois, mais que l'ordre

soit annulé, le projet de loi retiré et le sujet renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts.

Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

(L'amendement de M. Gass est adopté.)

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion modifiée?

Des voix: D'accord.

(La motion modifiée est adoptée.)

Le président suppléant (M. Paproski): En conséquence, l'ordre est annulé, le projet de loi est retiré et le sujet est renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts.

(L'ordre est annulé et le projet de loi est retiré.)

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois que les députés accepteront de considérer qu'il est 17 heures.

[Français]

Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 49.)